

ASSEMBLEE GENERALE du 23 septembre 2021

Synthèse

Mont-sur-Rolle, le 1^{er} octobre 2021

Le jeudi 23 septembre 2021, la commune de Bougy-Villars a reçu l'Assemblée générale de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV). A cette occasion, l'Association a chaleureusement accueilli une nouvelle commune en son sein : Rougemont.

33 communes (45 personnes) y ont participé.

Cette assemblée a notamment été l'occasion d'élire Mme Denise Rudaz, Syndique de Tannay, au Comité de l'AdCV pour la législature à venir et de renouveler la confiance de notre Association à Mme Dominique Bory et à M. Andreas Sutter comme délégués à l'EIAP (Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire). Un rapide survol sur les négociations de la Plateforme Péréquation a également été effectué. Un rappel de l'historique de l'AdCV et de l'initiative « SOS Communes » a aussi été donné à l'intention des nouveaux élus. Enfin, une nouvelle formation portant sur la pollution lumineuse a été présentée.

Adhésion de la commune de Rougemont

Monsieur Frédéric Blum, Syndic, a présenté sa belle commune aux délégué-e-s des membres de l'AdCV. L'Assemblée a chaleureusement accueilli cette nouvelle commune membre par un tonnerre d'applaudissements.

Election complémentaire au Comité de l'AdCV

Mme Denise Rudaz, Syndique de Tannay, a été élue par acclamation au Comité.

En effet, elle n'avait pas pu présenter sa candidature en juin dernier, étant retenue par d'autres obligations le soir de notre AG.

Election à l'EIAP

L'AdCV dispose de deux sièges (ceux des districts de Morges et Nyon) au sein du Conseil de l'EIAP. Durant la dernière législature, nos représentants ont été Mme Bory (district de Nyon) et M. Sutter (district de Morges). Ils ont accompli leur mission à l'entière satisfaction du Comité, qui a présenté leurs candidatures. Ils ont été réélus par acclamation.

Informations générales du Président et du Comité

Michel Buttin a résumé la position de l'AdCV à la suite de la communication du Canton au sujet de son budget 2022 et a informé l'Assemblée du mandat que le Comité a décidé de

Plus que jamais proche de vous !

confier à un expert sur les finances communales et la péréquation. Vous pouvez retrouver le détail de ces informations dans notre dernière Tribune d'échange :

<https://www.adcv.ch/tribune-d-echange-fr4930.html#article-13376>

Présentation de l'AdCV aux nouveaux élus

Par suite des élections communales générales de ce printemps, les communes membres de l'AdCV comptent de nombreux nouveaux élus. Il était donc utile de faire un bref survol de l'historique de l'AdCV, de ses buts et de ses projets d'avenir.

Vision stratégique de l'AdCV

Le comité de l'AdCV a décidé dans sa séance extraordinaire du 19 août, que le GT Stratégie serait composé d'un groupe de représentants du comité, nommé « groupe de pilotage » + un groupe élargi, composé des personnes qui ont répondu à notre appel du 24 mars 2021, à savoir : Pierre-Alain Schmidt, Johanna Pini, Laurent Kilchherr, Pierre Siegwart, Andreas Meyer, Sylvain Pécoud, James Kappeler et Denys Jaquet.

Le 22 septembre 2021, le GT Stratégie s'est réuni pour la première fois avec les personnes qui ne font pas partie du Comité. Une prochaine séance se tiendra début novembre, la fin des travaux devant intervenir avant la fin de l'année.

Point de situation sur l'initiative « SOS Communes »

Le but de l'initiative est la reprise de la Facture Sociale par le Canton contre la bascule de 15 points d'impôts, ce qui permettrait un gain d'environ 300 Mios pour les communes.

Il faudrait ensuite répartir ce gain équitablement au travers de la péréquation, de manière à éviter qu'il y ait des communes perdantes.

Cette initiative ne constitue pas une attaque sur la politique sociale mais uniquement un changement de son mode de financement.

Contrairement à ce que d'aucuns affirment, elle n'entraînera pas de hausse d'impôt cantonal, celui-ci ayant de grosses marges de manœuvre. Il s'agit uniquement d'appliquer le principe « qui commande paye et qui paye commande ».

12'000 signatures étaient nécessaires. Or, 13'457 signatures ont été récoltées dans 261 communes.

Le Conseil d'Etat dispose d'un délai de 2 ans pour soumettre l'initiative au vote du peuple et/ou proposer un contre-projet. Après cela, le Grand Conseil pourra accepter l'initiative ou proposer un contre-projet.

Plateforme péréquation

Ces discussions continuent de ne guère avancer. Le Conseil d'Etat invoque la nécessité d'une analyse de l'initiative SOS Communes pour justifier son immobilisme. Une séance prévue fin

Plus que jamais proche de vous !

août ayant d'ailleurs été annulée, le Conseil d'Etat a décidé d'écrire aux faîtières de communes. De ce fait, avec en plus la pause estivale, la plateforme ne s'est plus réunie après notre dernière Assemblée générale de juin, à l'occasion de laquelle M. Kehtari vous avait communiqué les dernières informations.

Par ailleurs, comme vous le savez, le contenu des débats de cette plateforme est confidentiel. Sans trahir de grands secrets, nous pouvons toutefois vous indiquer que pour 2022, nous nous dirigeons vers un maintien du *statu quo* actuel, notamment s'agissant du plafond de l'effort à 48 points.

Formations AdCV

A l'heure actuelle, l'AdCV propose différentes formations à ses membres :

- Ateliers dans le domaine scolaire
- Aménagement du territoire
- Relations Municipalité - Conseil
- Facture policière
- Elections complémentaires

Les délégués des communes membres peuvent encore s'inscrire à ces formations.

Par ailleurs, une nouvelle formation sur la pollution lumineuse est proposée. Elle vise à fournir toutes les connaissances nécessaires pour comprendre le concept de pollution lumineuse et connaître l'impact sur notre santé et notre biodiversité. Cette formation fournira des pistes d'action pour agir au niveau municipal ou intercommunal, en adaptant l'éclairage à nos besoins et aux enjeux de la biodiversité.

M. Raoul Sanchez donnera cette formation. Il est Vice-président de l'AdCV et responsable du dicastère du développement durable. Il est également ingénieur en informatique avec un MBA en développement durable et est en charge d'un travail de recherche sur la pollution lumineuse pour l'Université de Cumbria (Royaume-Uni).

Rencontre festive des communes avec l'AdCV le 8 octobre 2021

L'AdCV a convié toutes les communes vaudoises à une rencontre festive qui se déroulera dans les communes de Penthalaz, Penthaz, Daillens et Lussery-Villars, en présence de Madame la Conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard. Cette journée sera notamment l'occasion d'échanger entre communes membres et non-membres de l'AdCV autour d'une délicieuse fondue et de visiter plusieurs lieux emblématiques de la région du Gros-de-Vaud.

Prochaines AG

- 2 décembre 2021 à Begnins

Nous remercions vivement la commune de Begnins de nous accueillir.

Plus que jamais proche de vous !

20 ans de l'AdCV

L'AdCV est née en juillet 2002 et aura donc 20 ans l'année prochaine. Afin de marquer cet évènement important, votre Comité va organiser une grande fête à laquelle seront conviées toutes nos communes membres. Nous vous informerons en temps voulu sur cette rencontre, lors de laquelle nous vous espérons très nombreux.

Allocution de Monsieur le Syndic Claude-Olivier Rosset

Après avoir présenté sa belle commune, Monsieur Rosset, a invité l'Assemblée à passer à la partie conviviale de la soirée.

Nous remercions chaleureusement la commune de Bougy-Villars pour son hospitalité !

Vous pouvez retrouver le support de notre présentation et celle de la commune de Bougy-Villars sur notre site :

<https://www.adcv.ch/assemblees-generales-2021-fr14298.html#article-14826>

Contact : Michel Buttin, Président de l'AdCV : 078 923 00 55